



www.cc-ribeauville.fr

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2009

SOMMAIRE :

- Assemblée délibérante
- Administration générale : finances/personnel
- Enfance et jeunesse
- Tourisme
- Développement local
- Environnement et collecte des déchets
- Equipement
- Tourisme
- Divers

ASSEMBLEE DELIBERANTE

- ⇒ **Délibération n°2009.2.13 du 2 avril 2009**
Adoption du règlement intérieur du Conseil de Communauté.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.30 du 9 juillet 2009**
Délégation de pouvoirs au Président pour :
- fixer les tarifs
 - prendre des mesures conservatoires
 - solliciter et fixer les rémunérations des maîtres d'œuvres
- ⇒ **Délibération n°2009.4.32 du 15 octobre 2009**
- Création de la Commission Intercommunale d'accessibilité prévue par la loi 2005.102
- ⇒ **Délibération n°2009.5.40 du 8 décembre 2009**
- Installation au Conseil de Communauté des deux délégués de Thannenkirch désignés suite aux élections municipales complémentaires
- ⇒ **Délibération n°2009.5.41 du 8 décembre 2009**
- Comité de l'Office de Tourisme
Désignation complémentaire de Mme PIERRE Annelise appelée à siéger au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme
- ⇒ **Délibération n°2009.5.48 du 8 décembre 2009**
- Approbation du nouvel organigramme de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé
- ⇒ **Délibération n°2009.5.56 du 8 décembre 2009**
- Désignation complémentaire de deux membres appelés à siéger au syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried
Mme Michèle CHARTON et Jeanne Odile GASSMANN

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.1 du 15 janvier 2009**
Renouvellement de la ligne de trésorerie de 2 000 000 € auprès de la caisse d'épargne.

- ⇒ **Délibération n°2009.1.4 du 29 janvier 2009**
Adoption de compte administratif 2008 du budget «déchets»

- ⇒ **Délibération n°2009.1.5 du 29 janvier 2009**
Adoption du compte administratif 2008 du budget général

- ⇒ **Délibération n°2009.1.6 du 29 janvier 2009**
Affectation des résultats 2008 en investissement des deux budgets :
 - Budget déchets : 34 658,81 €
 - Budget général : 220 430,13 €

- ⇒ **Délibération n°2009.1.7 du 29 janvier 2009**
Vote de budget primitif 2009 «déchets» :
 - Fonctionnement : 2 176 914,96 €
 - Investissement : 541 158,81 €

- ⇒ **Délibération n°2009.1.8 du 29 janvier 2009**
Vote de budget primitif 2009 « Budget général » :
 - Fonctionnement : 9 143 835,15 €
 - Investissement : 1 423 503,79 €

- ⇒ **Délibération n°2009.1.9 du 29 janvier 2009**
Vote des taux 2009 des contributions directes :
 - TH = 1,8 %
 - TFB = 1,94 %
 - TP = 2,78%
 - TPZ = 14,25 %
 - TNFB = 8,50%

⇒ **Délibération n°2009.1.10 du 29 janvier 2009**

Vote des subventions :

- Ville de Ribeuville(C/471 casino et VRD)	78 400 €
- ORAC	20 237 €
- Collège les Ménétriers	5 000 €
- EPIC Office de Tourisme	320 100 € dont
* dépliant découverte 16 communes	2 600 €
* dépliants VG, FG, découv 16 cnes	6 500 €
* TSF	261 000 €
* fiscalité	50 000 €
- Association de Musiques Anciennes	10 000 €
- Louftibus	12 000 €
- Missions locales jeunes	11 000 €
- PFIL	2 700 €

⇒ **Délibération n°2009.3.27 du 9 juillet 2009**

Décision budgétaire modificative n° 1 pour les deux budgets déchets et général.

Budget déchet

Investissement 47 200 € en recettes et dépenses

Budget général

Fonctionnement : 129 300 € en recettes et dépenses

Investissement : 59 200 € en recettes et dépenses.

⇒ **Délibération n°2009.4.39 du 15 octobre 2009**

Décision budgétaire modificative 2/2009

- Budget général : 150 000 € en dépenses et recettes
- Budget déchets : virement de crédits

⇒ **Décision du Président n°D2009.20 du 3 décembre 2009**

Souscription d'un emprunt de 397 000 € auprès de DEXIA au taux fixe de 3,74 % remboursable en 10 annuités

⇒ **Délibération n°2009.5.54 du 8 décembre 2009**

Décision budgétaire modificative n°3/2009

- Budget général : 23 300 € en dépenses et recettes
- Budget déchets : 1 000 € en dépenses et recettes

⇒ **Séance du Conseil de Communauté du 8 décembre 2009**

Au point n° 7 de l'Ordre du Jour a eu lieu le débat d'Orientation Budgétaire 2010 (DOB 2010)

ADMINISTRATION GENERALE

PERSONNEL

- ⇒ **Délibération n°2009.1.1 du 29 janvier 2009**
Enveloppe indemnitaire 2009.
Budget déchets : 4 000 €
Budget général : 220 000 €

- ⇒ **Délibération n°2009.1.2 du 29 janvier 2009**
Gratification de fin d'année 2009.
Budget déchets : 5 500 €
Budget général : 200 000 €

- ⇒ **Délibération n°2009.1.3 du 29 janvier 2009**
Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe.

- ⇒ **Délibération n°2009.2.14 du 2 avril 2009**
Temps de travail d'un animateur territorial porté de 85,71 % à 92,12 %

- ⇒ **Délibération n°2009.2.15 du 2 avril 2009**
Suppression d'un poste d'adjoint technique 2^e classe.

- ⇒ **Délibération n°2009.2.16 du 2 avril 2009**
Création d'un poste de technicien supérieur à temps complet titulaire de la Fonction Publique Territoriale.
Recours possible à un agent contractuel en cas de besoin (CDD 1 an, rémunération 1^{ère} échelon du grade)

- ⇒ **Délibération n°2009.2.17 du 2 avril 2009**
Mise en place du régime d'astreinte pour le personnel administratif.

- ⇒ **Délibération n°2009.2.18 du 2 avril 2009**
Taux promus promouvables est fixé au maximum.

- ⇒ **Délibération n°2009.2.19 du 2 avril 2009**
Transformation de postes :
- adjoint administratif 2^e classe en 1^{ère} classe
- ATSEM 1^{ère} classe en ATSEM principale 2^e classe
- ETAPS 2^e classe en 1^{ère} classe
- ⇒ **Délibération n°2009.3.20 du 9 juillet 2009**
Création d'un poste de contrôleur des travaux à temps non complet 6/35° chargé de l'assainissement non collectif.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.21 du 9 juillet 2009**
Création d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet titulaire de la Fonction Publique Territoriale.
Recours possible à agent contractuel en cas de besoin (CDD 1 an, rémunération 1^{er} échelon du grade, régime indemnitaire et gratification de fin d'année)
- ⇒ **Délibération n°2009.3.22 du 9 juillet 2009**
Renouvellement en CDI des contrats de 3 agents sociaux accompagnatrices du transport scolaire.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.23 du 9 juillet 2009**
Renouvellement pour une durée de 1 an d'un contrat d'un agent social accompagnatrice du transport scolaire.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.24 du 9 juillet 2009**
Création d'un poste d'ETAPS 2^e classe en lieu et place d'un poste d'ETAPS 1^{ère} classe.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.25 du 9 juillet 2009**
Création d'un poste de technicien supérieur 2^e classe en lieu et place d'un poste de contrôleur des travaux.
- ⇒ **Délibération n°2009.3.26 du 9 juillet 2009**
Renouvellement de contrat pour une durée de un an d'un poste d'animateur territorial.
- ⇒ **Décision du Président n°2009.14 du 17 septembre 2009**
Recours en appel contre un jugement du Conseil des Prud'hommes en date du 1^{er} septembre 2009 condamnant la Communauté de Communes du Pays de Ribeuville et l'Association Enfance Jeunesse au versement d'un rappel de salaire

- ⇒ **Décision du Président n°2009.15 du 17 septembre 2009**
Recours en appel contre un jugement du Conseil des Prud'hommes en date du 1^{er} septembre 2009 condamnant la Communauté de Communes du Pays de Ribeuuillé et l'Association Enfance Jeunesse au versement d'un rappel de salaire
- ⇒ **Délibération n°2009.4.35 du 15 octobre 2009**
Création d'un poste d'OTAPS 2^e classe à temps complet à effet du 1^{er} novembre 2009
- ⇒ **Délibération n°2009.4.36 du 15 octobre 2009**
Contrats aidés.
Acceptation du recours à tout type de Contrats aidés, lorsque l'agent lauréat d'un recrutement répond au dispositif de cette catégorie de contrat.
- ⇒ **Délibération n°2009.4.37 du 15 octobre 2009**
Renouvellement de deux CDD d'auxiliaire de puériculture à effet des 25/11/2009 et 1^{er} janvier 2010.
- ⇒ **Décision du Président n°D2009.19 du 5 novembre 2009**
Pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Colmar condamnant la Communauté de Communes du Pays de Ribeuuillé et l'Association Enfance Jeunesse au paiement de rappels de salaires.
- ⇒ **Délibération n°2009.5.49 du 8 décembre 2009**
Portant revalorisation du traitement des non – titulaires tous les 3 ans cf décret 2007-1-1829 et autorisant le Président à signer les avenants correspondants
- ⇒ **Délibération n°2009.5.50 du 8 décembre 2009**
Portant avenant au contrat de la responsable du service Enfance Jeunesse et visant à fixer son traitement de base par référence à l'indice brut 700
- ⇒ **Délibération n°2009.5.52 du 8 décembre 2009**
Portant création à effet du 1^{er} janvier 2010 de deux postes d'adjoints administratifs 2^e classe à temps complet
- ⇒ **Délibération n°2009.5.53 du 8 décembre 2009**
Approbation du conventionnement ACFI (Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité) avec le CDG 68

ENFANCE-JEUNESSE

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.3 du 24 mars 2009**
Fixation des tarifs d'activités des vacances d'avril 2009.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.8 du 10 juillet 2009**
Fixation des tarifs 2009 – 2010 des accueils périscolaires et de loisirs.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.9 du 10 juillet 2009**
Fixation des tarifs 2009 des activités d'été Enfance Jeunesse.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.10 du 10 juillet 2009**
Fixation des tarifs Eté 2009 des accueils de loisirs.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.12 du 20 août 2009**
Tarification journée d'encadrement individualisé à 48,94 € /jour

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.23 du 15 décembre 2009**
Fixation des tarifs du séjour ski 2010

DEVELOPPEMENT LOCAL

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.2 du 15 janvier 2009**
Marché pour l'actualisation / révision de la charte intercommunale d'aménagement et de développement attribué au Bureau AGATE pour un montant de 20 400 €.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.11 du 17 septembre 2009**
Transports de proximité
Fixation du tarif passager à 1,80 € à compter du 1^{er} septembre 2009

- ⇒ **Délibération n°2009.4.31 du 15 octobre 2009**
Adoption de la charte intercommunale de développement de la Communauté de Communes et son programme d'actions 2009-2014

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.21 du 3 décembre 2009**
Transports de proximité Aubure / Thannenkirch portant attribution du marché de transport à la société FLESCHER au prix journalier de 159,60 € HT

ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES DECHETS

- ⇒ **Délibération n°2009.2.12 du 2 avril 2009**
Adoption du contrat GERPLAN 2009 – 2011 pour un montant total de 2 599 526 € TTC et de la programmation 2009.
- ⇒ **Délibération n°2009.5.42 du 8 décembre 2009**
Limitation des accès gratuits en déchèteries de Ribeuwillé et Riquewihr
- Pour les particuliers : 25 accès et 600 kg / an
 - Pour les professionnels : 25 accès et 1 000 kg / an
- Tout accès ou apport supplémentaire fera l'objet d'une facturation
- ⇒ **Délibération n°2009.5.43 du 8 décembre 2009**
- Instauration d'une part fixe professionnelle
 - Fixation des tarifs 2010 de la REOM
- ⇒ **Délibération n°2009.5.44 du 8 décembre 2009**
- Approbation des règlements de collecte des déchets et de celui des déchèteries modifiés
- ⇒ **Délibération n°2009.5.45 du 8 décembre 2009**
Marché de collecte sélective ferrailles : Approbation de l'avenant n°1 au marché de collecte des ferrailles mettant un terme au marché à effet du 31/12/2009
- ⇒ **Délibération n°2009.5.46 du 8 décembre 2009**
Marché de collecte sélective – Transport du verre :
- Approbation de l'avenant n°2 au marché de transport du verre portant changement de lieu de livraison
- ⇒ **Délibération n°2009.5.47 du 8 décembre 2009**
Marché de collecte sélective : collecte des encombrants :
Approbation de l'avenant n°1 au marché de collecte des encombrants en Porte à Porte portant modification des modalités de collecte et des coûts unitaires du bordereau des prix
- ⇒ **Décision du Président n°D2009.22 du 15 décembre 2009**
- Fixation du prix de vente aux particuliers de composteurs : 15 € l'unité

EQUIPEMENT

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.5 du 16 avril 2009**
Désignation de l'ADAUHR pour la mission d'élaboration du programme du projet de création de locaux Petite Enfance dans l'immeuble «Jean Macé»

- ⇒ **Délibération n°2009.3.29 du 9 juillet 2009**
Approbation du principe de la création d'une structure Petite Enfance (Multi accueil et accueil de loisirs) dans l'immeuble «Jean Macé» à Beblenheim.
Décision définitive sera donnée à l'issue de la consultation des entreprises.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.7 du 10 juillet 2009**
Fixation des tarifs 2009/2010 de la piscine des 3 châteaux

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.11 du 20 août 2009**
Tarification piscine
Fixation nouveaux tarifs à effet du 1^{er} septembre 2009

- ⇒ **Délibération n°2009.4.33 du 15 octobre 2009**
Convention entretien itinéraire cyclable
Approbation de la convention pour l'entretien des itinéraires pour le compte du Conseil Général pour la période 2010 - 2019

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.18 du 5 novembre 2009**
Création locaux structure Enfance Jeunesse à Beblenheim
Lancement d'une 2^{ème} étude et désignation ADAUHR au prix de
 - 3 885 € pour l'élaboration du programme
 - 3 445 € pour l'assistance au choix du concepteur

TOURISME

- ⇒ **Délibération n°2009.4.34 du 15 octobre 2009**
Convention de délégation de construction et d'exploitation du complexe touristique de Ribeauvillé.
Approbation de l'avenant n°4 à la convention reportant l'ouverture du complexe hôtel balnéo à juillet 2011 et affectant «le prélèvement à employer» à l'équipement dudit complexe

- ⇒ **Délibération n°2009.5.55 du 8 décembre 2009**
Portant approbation du budget 2010 de l'Office de Tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr

DIVERS

- ⇒ **Délibération n°2009.1.11 du 29 janvier 2009**
Mise en place au titre de la compétence «service aux communes» de la prestation de contrôle de l'assainissement non collectif.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.6 du 17 juin 2009**
Recours en appel contre le jugement du Conseil de Prud'hommes.

- ⇒ **Délibération n°2009.3.28 du 9 juillet 2009**
Le rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes est arrêté.

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.13 du 3 septembre 2009**
Fixation du prix de vente aux Communes des matériels et produits de prévention de la grippe A H1N1.

- ⇒ **Délibération n°2009.4.38 du 15 octobre 2009**
Classement des archives communautaires :
Recours à l'archiviste intercommunal du CDG 68 au prix journalier de 250 €

- ⇒ **Décision du Président n°D2009.17 du 5 novembre 2009**
Fixation complémentaire du prix de vente aux Communes des matériels et produits de prévention de la grippe AH1N1.